

Procès Verbal du CONSEIL REGIONAL DU LUNDI 24 OCTOBRE 2011

Procès verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le lundi 24 octobre 2011 à 20 heures, à la Maison du Bridge d'ORTHEZ, sous la présidence de Jean-Paul HARISMENDY.

Présents : Mesdames BOUIN, DAL FARRA, LAFON, LACARRERE, LASSERRE, MECHIN, MENEGATTI, NORMAND, OURADOU, PERE, SCHURER SENECHAL, TUYARET
Messieurs ARTIGUES, AUSINA, BAGUR, BRUGIDOU, BUBIEN, CABARROT, COLLET, CREANGE, DAL FARRA, DAZET, DUFFAU, DUMAS, FITTES-PUCHEU, HARISMENDY, MEUNIER, MIGUEZ, PINTUREAU, SOLIGNAC, SOULA.

Excusés : Mesdames DANCHAUD, DUCOURNEAU, LALANNE.
Messieurs BARATS, CARTOUX, CLAVE, DUBERTRAND, JARET, LEBELY, PAILLASSA, SCARSI, SENGEISEN.

Absents : Messieurs DERA EVE, FEUGAS, LAFENETRE, VOIRIN

Le Président ouvre la séance et aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I – Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour du 21 juin 2011 est adopté à l'unanimité.

II – Informations fédérales

⇒ Maison du Bridge de St Cloud :

Les relations entre le Président Patrick GRENTHE et la Directrice Générale de la FFB se sont détériorées; une lettre d'entretien préalable a été envoyée à Alba CAPELLI. De plus en ce moment, Brigitte VOISIN et Benoît SAUVAGET sont en arrêt de travail.

⇒ Assemblée Générale :

- le nombre global de licenciés à la FFB en 2010-2011 a diminué de 3,12% : seuls 3 Comités sont en progression dont celui de l'Adour. Cette baisse s'explique par une forte diminution de la participation à l'opération « Bridger ensemble ». 91353 membres ont renouvelé leur licence et 10511 nouveaux licenciés. Les seniors sont en progression (+2%) et représentent 81,85% des effectifs.
- stabilité de la fréquentation des compétitions fédérales
- résultat d'exercice positif de 429 k€ en 2010-2011, avec 434 k€ placés en provisions, soit un bénéfice comptable annuel de 863k€.

⇒ Conseil Fédéral :

- Compétitions :

⇒ Rappel : les résultats des compétitions sont provisoires durant 48 heures à compter de la fin du jeu, durée de validité d'un appel sur un score mal saisi.

=> Le calcul des résultats des compétitions Fédérales devra être fait avec le logiciel Magic Contest à partir de la saison 2012-2013; il fera l'objet d'une mise à jour régulière compte tenu des observations des utilisateurs. Il est d'ores et déjà au point pour les compétitions par paires.

=> le championnat corporatif pourrait s'intituler désormais « Trophée de France ». Il s'agit d'une compétition par équipes avec handicap sans attribution de PP.

=> la DN3 par paires sera effective à la rentrée 2012, la formule définitive sera adoptée en février.

⇒ l'abattement proportionnel des PP (de 20% pour 100 PP à 30% pour 1900 PP) est adopté et rentre en application pour le classement de cette saison. En conséquence, les abattements calculés fin juin 2011 seront réajustés suivant le nouveau barème pour le classement de 2011-2012.

⇒ La redevance aux Comités sur les festivals est rétablie et portée à 0,15€ par paire à compter de Juillet 2011.

III – Etat des licences

- ◆ 2.239 licences enregistrées à ce jour.
- ◆ RAPPEL : 70 % des licences de la saison passée doivent être réglées par les clubs au comité avant le 31 octobre 2011.
- ◆ Toutes les licences clubs doivent avoir été souscrites avant le 31 octobre 2011.

IV – Compétitions

- **Par quatre, Baisse de 5 équipes (198/203) au global à ce jour : en compétitions fédérales DN4 idem, Excellence open + 1, Honneur open – 1, Promotion open – 5, Mixte Honneur + 6, Seniors open Promotion - 3 ; coupe des clubs - 3 quadrettes en compétitions comité.**
- **Par paires, rappel écrit de Jean-Yves PAILLASSA concernant les dates limites d'inscriptions, les droits de participation, les feuilles d'inscriptions, les désistements, les incidents graves et les intempéries, les horaires des finales de comité, l'apéritif de clôture.**

Une réunion d'harmonisation des inscriptions s'est déroulée à la Maison du Bridge d'Orthez le 21 octobre avec les directeurs des compétitions ou les présidents des clubs.

L'horaire de l'Excellence/4 a été modifié : il est demandé de respecter les horaires une fois qu'ils ont été définis.

La pause repas ne doit pas excéder 1 heure 30.

Il apparaît qu'il n'existe pas de barème pour 72 donnes en Coupe des clubs : on demande de revoir le règlement afin d'y apporter les modifications : soit diviser le score par 3 et adopter le barème 24 donnes, soit traiter chaque rencontre et faire la moyenne des 3 scores obtenus.

Madame Renée OURADOU demande s'il est possible de prévoir des écrans pour les demi-finales INTERCLUBS D2.

V – Jeunesse

La rencontre des initiateurs scolaires programmée le mercredi 28 septembre a réuni **7 anciens (sur 27) et 2 nouveaux**. 3 de Bayonne, 3 d'Hossegor, 1 de Lescar, les deux nouveaux sont de Mont de Marsan.

Il est demandé de lister les cadets de bon niveau, susceptibles de suivre un stage court animé par Christophe OURSEL, le but étant de dégager une élite cadet dont la formation serait prise en charge par la FFB.

Les initiateurs scolaires qui assurent des cours de 2^{ème} année, pourront suivre la séance « pédagogie » du stage organisé à Orthez du 26 au 28 octobre pour la formation des moniteurs.

Présentation du matériel pédagogique par Christine SENECHAL.

Elle communique au Conseil Régional la date des finales :

=> Finale Nationale Cadets les 12 et 13 mai 2012 à Paris

=> Finale Nationale Scolaire le 3 juin 2012 à Paris

⇒ Finale de Comité pour les Scolaires à Orthez : le 4 avril ou le 2 mai 2012, à définir.

(Elle a depuis été fixée au 2 mai)

VI – Bridger ensemble

Gérard AUSINA précise que l'opération se déroule du 15 au 31 octobre 2011 et en indique les modalités. Déjà 15 licences ont été enregistrées à ce jour, 3 clubs ayant organisé des tournois avec des non licenciés ou des anciens licenciés n'ayant pas renouvelé leurs licences depuis 3 saisons.

VII– Arbitrage

Claude PINTUREAU s'étonne que la rubrique arbitrage ne figure pas sur l'ordre du jour envoyé avec la convocation au Conseil Régional. Il refuse donc de s'exprimer sur le sujet.

Jean-Paul HARISMENDY rappelle qu'à l'issue de la réunion des arbitres une nouvelle grille des indemnisations a vu le jour.

VIII – Enseignement

Une formation de moniteurs sera organisée du 26 au 28 octobre prochains + 2 séances de préparation à l'oral : 6 candidats + 1 moniteur souhaitant bénéficier d'un recyclage. François BUBIEN rappelle que cette formation est entièrement gratuite et à la charge du comité.

Il souhaiterait que l'on mette en place des rencontres afin de regrouper les cadets du comité et de les entraîner utilement.

IX – Maison du Bridge

Jean-Claude SOULA remercie que l'on s'inquiète du budget mis à sa disposition afin d'améliorer les conditions du jeu à la Maison du Bridge. Il précise que comme chaque année, il a pris de son temps pour réparer 10 fauteuils qui en avaient bien besoin; des tapis de tables ont été changés. Il reste à revisiter les huisseries et revoir un W.C. du rez-de-chaussée.

Quid des écrans inutilisés d'Orthez ? Leur trop grande taille ne convient pas avec les tables actuelles. Gérard SCARSI est en relation avec le Lycée du bois de Dax afin d'étudier le coût pour la fabrication de nouveaux écrans. Le Lycée du bois n'est pas en mesure d'adapter les anciens écrans. Nous en tiendrons informés les intéressés dès que ces éléments seront en notre possession.

X – Visite du Président de la FFB

Rappelons le programme de sa visite :

* lundi 3 octobre : réunion avec les présidents et arbitres de l'ouest du comité à Bayonne à 9 heures. *Le Président GRENTHE a profité de cette réunion pour remettre en main propre la médaille de Bronze de la FFB octroyée à J.P HARISMENDY lors du Conseil Fédéral de Juin 2011.*

* lundi 3 octobre : déjeuner au Lac de Luc et participation au tournoi de Pouillon l'après midi.

* mardi 4 octobre : réunion avec les présidents et les arbitres de l'est du comité à Lescar à 9 heures 30, déjeuner à Lescar puis participation au tournoi de Pau-Pyrénées.

Patrick GRENTHE est ravi de sa visite au Comité de l'Adour et a fortement apprécié l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

